

Demande d'autorisation pour la mise dans le commerce du produit insecticide VectoBac®

Requérant: SCAE-Valent Biosciences Sàrl, Rue de la Gare 36, 1260 Nyon

Dossier: C05001; Mise dans le commerce du produit insecticide VectoBac®

Utilisation du produit:

Produit insecticide pour la lutte contre les larves de diptères (moustiques).

Composition, mode d'action:

Formulation solide de type granulé contenant de la poudre technique de *Bacillus thuringiensis* var. *israeliensis*. La matière active est élaborée par les bactéries et agit par ingestion, provoquant la mort des larves à brève échéance. Le *Bacillus thuringiensis* var. *israeliensis* se trouve communément dans le sol et les environnements aquatiques.

Procédure d'autorisation: *Base légale:*
Ordonnance du 25 août 1999 sur la dissémination d'organismes dans l'environnement.

Autorité délivrant l'autorisation:

Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage OFEFP, 3003 Berne.

Consultation du dossier:

A l'exception des pièces confidentielles, le dossier peut être consulté jusqu'au 1^{er} juin 2005 auprès de l'OFEFP, division Substances, Sol, Biotechnologie, Worblentalstrasse 68, 3063 Ittigen durant les heures de bureau (prière de s'annoncer préalablement par téléphone au 031 322 93 49). Un résumé de la demande est en outre disponible sur le site Internet de l'OFEFP à l'adresse suivante: http://www.buwal.ch/stobobio/biotechnologie/registre_com/d/index.htm

3 mai 2005

Office fédéral de l'environnement,
des forêts et du paysage

Demande d'autorisation pour la mise dans le commerce du produit insecticide VectoBac®

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	17
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.05.2005
Date	
Data	
Seite	2712-2712
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 608

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.